
BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

L'INTRONISATION DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DANS LES FOYERS

S. E. le Cardinal Billot, l'une des gloires de l'Université Grégorienne à Rome, où pendant vingt-cinq ans il enseigna la théologie dogmatique, adressait récemment au R. P. Mathieu Crawley Bœvey, l'initiateur et l'apôtre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles, une longue lettre de recommandation, dont nous détachons les principaux passages :

Dès l'abord, on voit, jusqu'à l'évidence, qu'il ne s'agit en aucune façon d'une dévotion nouvelle, qui, par sa nouveauté même, pourrait paraître suspecte ; beaucoup moins encore d'une déformation ou modification apportée à une dévotion ancienne, au détriment de la forme authentique, approuvée et consacrée par l'Église. Non, c'est bien la pure, la simple, la franche dévotion au Sacré-Cœur, telle qu'elle nous a été transmise dans les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, telle que l'Église l'a sanctionnée de sa suprême autorité.

Et de quoi s'agit-il donc ? D'introniser, c'est-à-dire de mettre à la place d'honneur de la maison l'image du Sacré-Cœur, en reconnaissance du droit souverain de Jésus sur toute la famille et sur chacun de ses membres ; de faire, chaque soir, devant cette image, la prière commune, en y renouvelant, chaque soir aussi, par la bouche du père ou de la mère, sa Consécration du premier jour ; d'être fidèle à la Communion, et, autant que possible, à l'heure sainte des premiers Vendredis du mois ; de s'inspirer des leçons et des exemples du Divin Cœur, et de recourir à cette Source de toutes grâces, dans les joies aussi bien que dans les deuils de la famille, dans les bons et les mauvais jours, dans les peines, dans les revers, dans les séparations, dans les larmes qui se versent sur les tombes comme dans les sourires qui s'épanouissent sur les berceaux, enfin, dans les difficultés de la vie quotidienne comme dans les accidents qui viennent interrompre le cours normal et régulier. Or, qu'y a-t-il, en tout cela, que ne contienne la dévotion en usage dans l'Église ?

J'y vois, en premier lieu, un moyen simple et pratique de réaliser les désirs exprimés à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Comme vous le dites, mon Révérend Père, Notre Seigneur a demandé à la Bienheureuse que son Cœur fût, dans les familles, l'objet d'un culte spécial. Qui n'a présent à la mémoire ces deux promesses, qui sonnent si doucement, parmi tant d'autres qu'Il a faites à sa servante ? « Je mettrai la paix dans les familles. Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée ».